



Commune déléguée



Référence : 2022-TM/VV
Pôle Attractivité et Citoyenneté
Tél. : 02.33.89.29.43
Courriel : budget.participatif@avranches.fr

David Nicolas, Maire de la Ville d'Avranches
à

CITIES AVRANCHES PARTENAIRES
Madame Odile MOREL - Monsieur René REMOND
13 boulevard Pasteur
50300 AVRANCHES

Avranches, le 07 mars 2022

Objet : budget participatif – décision de la commission du 05/03/2022
N/réf : projet n°04

Chère Madame, Cher Monsieur,

La ville d'Avranches a lancé sa 2^{ème} campagne de budget participatif à laquelle vous avez bien voulu répondre en déposant votre idée intitulée DOTER LA VILLE D'ELEMENTS MATERIELS METTANT EN VALEURS NOS CITES AMIES ET JUMELEES.

La commission, réunie le 5 mars 2022, composée de 5 élus, 5 citoyens et 5 élèves, a vérifié la recevabilité de votre projet, selon les critères établis dans le règlement intérieur. J'ai le plaisir de vous informer que votre projet est considéré comme « recevable » et que les services municipaux vont maintenant procéder à son analyse technique et financière.

Le projet finalisé est, toutefois, susceptible de ne pas correspondre exactement à votre proposition initiale. Sa mise en œuvre pourra, peut-être, nécessiter des ajustements techniques et/ou financiers. Si nécessaire, en tant que porteur du projet, vous pourrez être contactés pour mieux comprendre votre attention et qualifier les besoins.

À l'issue de cette phase d'expertise, la commission se réunira à nouveau pour établir la liste des projets qui seront soumis au vote des habitants, après validation par le Conseil municipal.

D'ores et déjà, afin de préparer votre potentielle candidature, je vous remercie de nous renvoyer **avant le 08/04/2022** par mail à budget-participatif@avranches.fr : le titre de votre projet, son numéro (indiqué ci-dessus dans "N/Réf"), un descriptif d'une dizaine de lignes (1200 caractères espaces compris), et visuels (photos, dessins, croquis) au format jpeg uniquement. En effet ces éléments seront littéralement repris dans la publicité des projets soumis aux votes de la population. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le 06 33 49 29 82 (Tatiana MASSELIN) ou le 06 38 76 43 54 (Ludovic COUDRAT – chargé de communication).

Au nom du Conseil municipal, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre contribution à ce dispositif.

Je vous prie de recevoir, Chère Madame, Cher Monsieur, mes sincères salutations.

Anne-Laure TANNIER-FERES
Conseillère municipale déléguée
à la conduite de projets participatifs
et à la parité



Tout courrier est à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire